

Annexes

7^e année

Regroupement 2 :
La qualité de vie dans le monde

Table des matières

Annexe 2.1 : Développement humain et qualité de vie	431
Annexe 2.2 : Un album sur la qualité de vie dans le monde	433
Annexe 2.3 : Comment faire un sondage	434
Annexe 2.4 : Niveau de développement humain – Fiche d'information pour l'enseignant	435
Annexe 2.5 : Améliorer la qualité de vie	437
Annexe 2.6 : Témoignages de nouveaux arrivants sur la qualité de vie	438
Annexe 2.7 : Comment mener une entrevue	440
Annexe 2.8 : Les objectifs du Millénaire pour le développement.....	441
Annexe 2.9 : Fiche de statistiques	443
Annexe 2.10 : Comparer le niveau de développement de deux pays	444
Annexe 2.11 : L'obésité et la malnutrition	445
Annexe 2.12 : Critères d'évaluation d'une affiche sur l'alimentation dans le monde	447
Annexe 2.13 : La pauvreté et nous	448
Annexe 2.14 : Franchis la ligne	449
Annexe 2.15 : Une île à partager.....	451
Annexe 2.16A : Information générale : <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i>	452
Annexe 2.16B : Résumé de la <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i>	454
Annexe 2.17 : <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i> , version simplifiée	455
Annexe 2.18 : Dignité inhérente	457
Annexe 2.19 : Tous les élèves de septième année?	458
Annexe 2.20 : Les idéaux démocratiques et leur impact	459
Annexe 2.21 : La démocratie et les droits humains.....	460
Annexe 2.22 : Les valeurs démocratiques : analyse d'article.....	461
Annexe 2.23 : Des citations sur la démocratie	462
Annexe 2.24 : Pouvoir ou autorité?	466
Annexe 2.25 : Des citations sur le pouvoir et l'autorité	467
Annexe 2.26 : Sources du pouvoir (et corrigé)	469
Annexe 2.27 : Des leaders mondiaux	471
Annexe 2.28 : Qu'est-ce que la mondialisation?	472
Annexe 2.29 : Des organisations internationales	474
Annexe 2.30 : Des personnes reconnues pour leurs actions humanitaires	476
Annexe 2.31 : Un continuum de points de vue	477
Annexe 2.32 : Informations générales sur les Nations Unies	479
Annexe 2.33 : Préambule de la Charte des Nations Unies	481
Annexe 2.34 : Jeux de rôle sur les Nations Unies	482
Annexe 2.35 : Le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence	485

Annexe 2.1

Développement humain et qualité de vie

Introduction

Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, créé en 1990 par les Nations Unies, étudie la qualité de vie dans les pays du monde. Cette organisation, comme d'autres organismes d'aide internationale, considère le *développement humain* comme une façon d'évaluer la qualité de vie à l'échelle mondiale. Il importe de ne pas confondre développement humain et développement industriel ou technologique. Pour mesurer le développement humain, les Nations Unies utilisent les facteurs suivants :



- l'âge moyen auquel les personnes décèdent (espérance de vie);
- le nombre de jeunes personnes qui vont à l'école (taux de scolarisation);
- le nombre d'adultes capables de lire et d'écrire (taux d'alphabétisation);
- les revenus moyens annuels par personne et à ce que ces revenus peuvent acheter.

Qu'est-ce que la pauvreté?

La pauvreté est la faim. La pauvreté est l'absence d'abri. La pauvreté est le fait d'être malade et de ne pouvoir consulter un médecin. La pauvreté est le fait de ne pouvoir aller à l'école et de ne pas savoir lire. La pauvreté est le chômage, la peur de l'avenir, le fait de vivre au jour le jour. La pauvreté est la perte d'un enfant à la suite d'une maladie provoquée par de l'eau contaminée. La pauvreté est l'impuissance et l'absence de représentation et de liberté.

La pauvreté prend divers visages selon les lieux et les époques, et elle est définie de bien des façons différentes. Le plus souvent, la pauvreté désigne une condition à laquelle on essaie d'échapper. Il faut donc passer à l'action, qu'on soit riche ou pauvre, pour changer le monde afin que le plus grand nombre de gens puissent manger à leur faim, se loger convenablement, s'instruire et bénéficier de soins de santé, être protégés de la violence et se faire entendre dans les décisions touchant la vie communautaire.

- Groupe de la Banque mondiale, site pour les jeunes (traduction libre), <http://youthink.worldbank.org/fr/>

Qu'est-ce que le développement humain?

Le développement humain, c'est le changement qui donne aux pays du monde les connaissances, les expériences et les ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie.

Le but premier du développement humain est d'assurer plus de choix aux individus. Ces choix peuvent être infinis et peuvent varier au fil du temps. Souvent, les gens accordent une plus grande valeur à des choses qui ne présentent pas un avantage immédiat ou évident, par exemple, un meilleur accès à l'éducation, des services de nutrition et de santé, des emplois plus stables, la protection contre les crimes et la violence physique, le temps de loisir suffisant, la liberté politique et culturelle, ou le sentiment de contribuer à la vie communautaire. L'objectif du développement est de créer un environnement permettant à chaque individu de vivre longtemps une vie créative et en bonne santé.

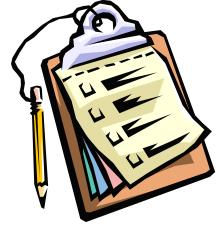
- Mahbub ul Haq (traduction libre), Programme des Nations Unies pour le développement humain, <http://www.undp.org/french/>

Annexe 2.1

Développement humain et qualité de vie (suite)

Un travail d'équipe : définir « *qualité de vie* »

Réviser en groupe les principaux points du texte de la page précédente en vous servant des questions qui suivent. Demandez à un secrétaire de noter, sous forme d'une liste, toutes les réponses des membres du groupe. Puis, élaborer ensemble une définition de « *qualité de vie* » à partir de ce que vous avez lu. Assurez-vous de formuler cette définition dans vos propres mots, en vous basant sur ce que vous avez lu.



1. Questions pour l'Introduction :
 - Que signifie « développement humain » pour l'ONU?
 - Comment l'ONU détermine-t-elle le niveau du *développement humain* des pays?
 - Êtes-vous tous d'accord qu'il s'agit d'un bon moyen de déterminer s'il y a une bonne qualité de vie dans tel pays? Pensez-vous qu'il existe d'autres facteurs importants?
2. Questions pour le paragraphe « *Qu'est-ce que le développement humain?* »
 - Soulignez seulement les mots-clés dans ce paragraphe (noms seulement).
 - Énumérez, dans vos propres mots et en langage simple et clair, sous forme de liste, tous les facteurs en jeu dans le développement humain.
 - Écrivez dans vos propres mots l'objectif ou le but général du développement humain.
3. Questions pour le paragraphe « *Qu'est-ce que la pauvreté?* »
 - Indiquez tous les aspects de la vie qui peuvent être affectés par la pauvreté.
 - Énoncez dans vos propres mots la conclusion de ce texte.
4. En vous guidant sur vos notes, soulignez tous les mots acceptés par votre groupe comme étant les facteurs les plus importants d'une bonne qualité de vie. Puis, placez ces mots en ordre décroissant d'importance (les plus importants d'abord). Utilisez cette liste pour rédiger votre propre définition de « *qualité de vie* ».

Notre groupe s'entend pour dire que la *qualité de vie* est ...

Dans notre groupe, nous pensons que la chose la plus importante qu'on peut faire pour aider à améliorer la *qualité de vie* est ...

Annexe 2.2

Un album sur la qualité de vie dans le monde

Page couverture

Table des matières

I. Introduction

1. Facteurs principaux de la qualité de vie avec photos annotées

- A. Richesses, ressources et pouvoir
- B. Droits de la personne
- C. Aide humanitaire
- D. Gouvernement et justice

II. Description de la qualité de vie dans deux pays

1. Pays : _____

Article sur la qualité de vie : titre et source

Commentaire personnel

Article sur la qualité de vie : titre et source

Commentaire personnel

Photo : titre, source, description et commentaire

2. Pays : _____

Article sur la qualité de vie : titre et source

Commentaire personnel

Article sur la qualité de vie : titre et source

Commentaire personnel

Photo : titre, source, description et commentaire



III. Diverses perspectives sur la qualité de vie

Article A titre et analyse

Article B titre et analyse

Commentaire personnel

IV. Aide humanitaire et actions d'aide concrètes

1. Article et photo annotée

2. Article et photo annotée

V. Conclusion : exprimer une opinion sur les effets de l'action individuelle

Annexe 2.3

Comment faire un sondage

1. Avant de commencer, établis le but du sondage.

Je veux apprendre ce que l'on pense au sujet de cette question :

(Exemple : Quels sont les facteurs les plus importants à une bonne qualité de vie?)

2. Rédige les questions

- Prépare 5 à 10 questions claires sur le sujet.
- Offre 3 ou 4 choix de réponses à choix multiples pour chaque question ou offre l'option de réponses variées sur un continuum « pas du tout d'accord », « d'accord » ou « tout à fait d'accord ».

3. Choisis les personnes à inclure dans le sondage.

- Essaie d'avoir au moins 15 participants.
- Essaie d'inclure une variété de personnes et d'opinions

4. Recueille et note toutes les réponses.

- Prépare une fiche pour enregistrer toutes les réponses.
- Assure-toi que chaque personne comprend la question.
- Essaie de ne pas influencer les réponses.

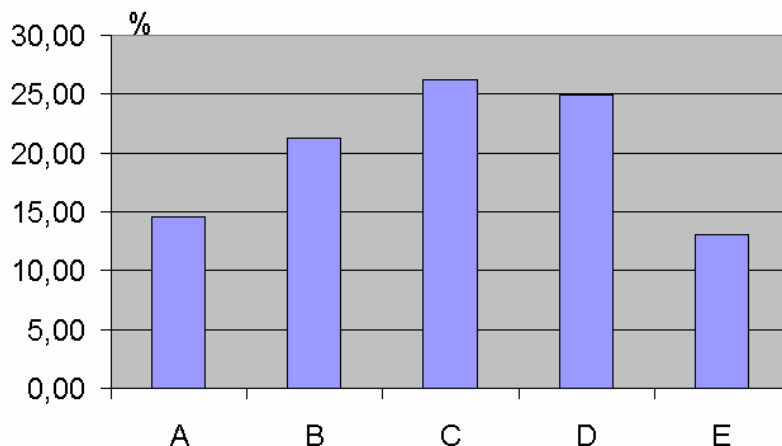


5. Analyse les données

- Calcule le total des réponses à chaque question.
- Compare les résultats. Note tes observations.

6. Présente les données et tes conclusions

- Prépare un tableau ou un graphique des données.
- Écris un court résumé de ce que tu as remarqué.



Annexe 2.4

Niveau de développement humain – Fiche d'information pour l'enseignant

Mesures utilisées par les Nations Unies pour déterminer l'indicateur de développement humain (IDH) d'un pays :

- (1) *indicateur de santé* : mesuré par l'espérance de vie à la naissance; ce qui permet d'estimer indirectement l'alimentation et l'eau, le logement, l'hygiène et les maladies, les soins médicaux
- (2) *indicateur d'éducation* : mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) et le taux brut de scolarisation (% total de personnes inscrites à l'école et à l'université); ce qui permet d'estimer indirectement certains besoins immatériels tels que la capacité de participer à la vie publique
- (3) *indicateur de revenus* : mesuré au moyen du produit intérieur brut (PIB) par habitant en rapport avec le pouvoir d'achat dans ce pays; ce qui permet d'estimer indirectement des éléments de qualité de vie tels que la mobilité et l'accès à la culture.

La détermination du niveau de développement des pays est basée sur les chiffres fournis aux Nations Unies par chacun des pays. Des désastres naturels (p. ex., une famine, un ouragan, un tsunami) ou humains (p. ex., une épidémie, une guerre, une crise économique, un influx de réfugiés) peut radicalement affecter l'IDH d'un pays d'une année à l'autre.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement

Au Sommet du Millénaire organisé par l'ONU en septembre 2000, 147 chefs d'États du monde entier ont convenu d'un pacte mondial connu sous le nom d'Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs ont été entérinés à la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, et en juin 2003, au Sommet du G8 tenu à Évian, en France, les dirigeants des pays les plus riches de la planète ont réitéré leur soutien aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a exhorté les chefs du G8 (les huit pays les plus riches du monde) à donner « la priorité qui leur revient aux questions de pauvreté et de développement, lesquelles sont d'une importance primordiale pour la grande majorité des peuples du monde... » Les huit objectifs (qui font chacun état d'un engagement spécifique visant à renverser d'ici 2015 la tendance actuelle qui voit se propager la pauvreté et la maladie) s'appuient sur un plan d'action fait de 18 cibles quantifiables pour la réduction de la pauvreté, de la faim, de la maladie, de l'analphabétisme, de la dégradation de l'environnement et de la discrimination envers les femmes. Ces objectifs définissent clairement les responsabilités des pays riches pour qu'ils augmentent l'aide accordée aux pays en développement, qu'ils établissent des politiques commerciales plus équitables et qu'ils allègent sensiblement la dette de ces pays.



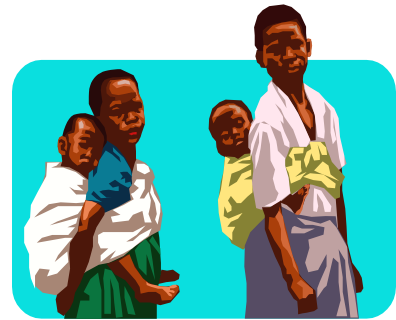
Le Rapport sur le développement humain 2003 du Programme des Nations Unies pour le développement présente l'analyse la plus complète, jusqu'à présent, du statut de cette campagne mondiale, et les réformes de politiques concrètes ainsi que les engagements en matière de ressources nécessaires pour faire de ces objectifs des réalités d'ici 2015. Mais le défi est de taille.

Annexe 2.4

Niveau de développement humain – Fiche d'information pour l'enseignant (suite)



- *Plus d'un milliard de personnes doivent encore survivre avec moins d'un dollar par jour. Selon le Rapport sur le développement humain 2003, la plupart de ces gens manquent aussi des services de santé de base et n'ont pas accès à une eau potable salubre.*
- *À l'échelle mondiale, un enfant sur cinq ne termine pas l'école primaire.*
- *Dans une grande partie du monde en développement, la pandémie de VIH/sida continue de s'étendre sans contrôle. En 2001, plus de 14 millions d'enfants ont perdu un des parents ou les deux, à cause de cette maladie, et l'on prévoit que le nombre d'orphelins du sida doublera d'ici 2010.*
- *Près de 800 millions de gens, soit 15 pour cent de la population mondiale, souffrent de faim chronique. Selon les Objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté mondiale s'efforce de réduire de moitié ce pourcentage d'ici 2015. Mais si la tendance actuelle se maintient, cet objectif ne sera pas atteint en Asie du Sud et dans l'Afrique subsaharienne.*
- *En Afrique subsaharienne, un enfant n'a qu'une chance sur trois de terminer ses études au primaire. Et un enfant sur quatre d'âge scolaire de l'Asie du Sud est illettré.*
- *Chaque année, un demi-million de femmes meurent pendant une grossesse ou à l'accouchement – soit une à chaque minute de chaque jour. Une femme de l'Afrique subsaharienne court 100 fois plus de risques de mourir pendant une grossesse ou à l'accouchement qu'une femme de l'Europe occidentale.*

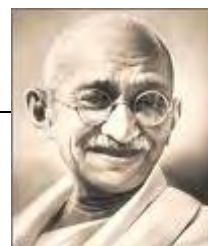


Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, ces tendances négatives peuvent être inversées si les pays en développement démontrent une volonté politique en ce sens et si les pays riches prennent de nouveaux engagements financiers et adoptent des politiques commerciales appropriées. Les dirigeants des pays en développement sont de plus en plus convaincus que les Objectifs du Millénaire pour le développement représentent la meilleure chance d'affranchir de la pauvreté, de l'analphabétisme et de la maladie des centaines de millions de personnes. Le PNUD est le réseau mondial des Nations Unies pour le développement, qui prône le changement et l'accès des pays à la connaissance, à l'expérience et aux ressources pour aider les humains à améliorer leur sort.

Source : *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, Nations Unies, Les objectifs du Millénaire pour le développement : rapport d'étape <http://hdr.undp.org/reports/global/2003/francais/>

Annexe 2.5

Améliorer la qualité de vie



Soyez vous-même le changement que vous voulez voir dans le monde.
- Mohandas Gandhi

Dans votre groupe, proposez une liste de mesures possibles pour améliorer la qualité de vie pour vous-mêmes *et pour les autres*. N'oubliez pas le dicton « Penser global, agir local », et cherchez de petits gestes simples dans chacune des catégories proposées.

Ce que nous pouvons faire	Dans notre communauté (action locale)	Dans notre pays (action nationale)	Dans le monde (action globale)
Paix et sécurité			
Bien-être physique et émotionnel			
Protection de l'environnement			
Participation à la prise de décisions			
Identité culturelle et participation communautaire			

Annexe 2.6

Témoignages de nouveaux arrivants sur la qualité de vie

Le monde est grand. En tant qu'êtres humains, tous les habitants du monde partagent des aspects en commun; toutefois, comme tu le sais, la vie peut être très différente selon le pays ou le continent que tu habites. Au Manitoba, il y a des gens qui ont vécu des vies très différentes de la tienne. Quelle chance nous avons de pouvoir nous renseigner sur comment ça se passe ailleurs à travers leurs yeux!

On a demandé à quatre nouveaux arrivants du Collège Louis-Riel de discuter de leur définition de *qualité de vie*. Ces quatre élèves viennent tous d'Afrique : Congo, Rwanda et Maroc. Au moment du témoignage, Sylvain vivait au Canada depuis 2 ans, André et Claire, depuis 1 an, et François, depuis 3 mois seulement. Voici leurs réponses à la question suivante :

Selon toi, quels sont les éléments les plus importants d'une bonne qualité de vie?

Sylvain :



Avoir la paix! Premièrement, il faut vivre en sécurité avec les gens dans notre société. Deuxièmement, il faut de l'argent, un bon boulot qui nous permet d'acheter de la nourriture. Je voudrais ajouter qu'il faut avoir une bonne éducation pour décrocher un bon boulot. Le droit à une bonne éducation, c'est aussi très important pour une bonne qualité de vie.

Dans mon pays, si tu demandes à quelqu'un de définir une bonne qualité de vie, il va te dire qu'il a une bonne qualité de vie s'il est en sécurité, s'il a de quoi manger, s'il peut aller à l'école pour apprendre à lire et à écrire et certaines compétences de base. Il ne pense pas à l'avenir. Il ne définit pas la qualité de vie par rapport aux possessions, aux jouets, aux jeux vidéos, à la télé., etc. Quand tu n'as pas eu toutes les choses pour survivre, tu apprécies tout ce que tu as. Surtout les choses nécessaires. C'est ce qui compte.

Chez moi, si j'arrive dans un quartier et que je suis nouveau, tout le monde vient me voir et me demande qui je suis. Tous mes voisins vont sortir pour se présenter et venir m'aider, m'apporter à manger, partager leurs biens. Quand tu viens ici, c'est juste le gouvernement qui t'accueille. Tout le monde est occupé, personne ne prend le temps de se connaître.

André :

La paix tout d'abord. Vivre dans un endroit où on peut marcher librement, s'exprimer librement, se sentir libre chez soi. Deuxièmement, moi, si j'ai une maison, un toit, de quoi manger, si je peux me soigner, j'ai une bonne qualité de vie.



En Afrique, si tu vis sur un dollar par jour, tu as une bonne qualité de vie parce que la définition d'une bonne qualité de vie là-bas, c'est par rapport aux besoins de base. La nourriture, un toit, la sécurité. Ici, en Amérique du Nord, il faut beaucoup plus pour être heureux. Alors la définition des Canadiens et celle des pays en voie de développement est très différente.

Une des choses qui me manquent beaucoup, c'est la nourriture de mon pays. La nourriture ici n'a pas le même goût que la nourriture que je mangeais de l'autre côté. Il y a beaucoup de produits chimiques. On les goûte. Aussi, ça nous manque beaucoup de nous retrouver tous ensemble, de partager en famille.

Un Canadien qui vient chez moi n'aurait pas trop de difficulté à s'adapter au changement de niveau de vie. Il y a des gens qui s'occuperaient de lui. Il va bien se retrouver. Il aura de la difficulté avec le manque de commodités mais chez nous, il y a quelque chose de chaleureux. Je crois qu'il aura moins de difficulté que les gens qui arrivent ici.

Annexe 2.6

Témoignages de nouveaux arrivants sur la qualité de vie (suite)

Selon toi, quels sont les éléments les plus importants d'une bonne qualité de vie?

François :



La paix c'est la première chose. La liberté de penser, de s'exprimer. Vivre dans un pays où il n'y a pas de racisme, de discrimination, de conflits de religion. Il faut aussi avoir de l'argent pour s'acheter le nécessaire. Je voudrais aussi ajouter qu'il est important d'être libre de croire en Dieu.

La réponse d'une personne dans un pays en voie de développement serait très différente. Les gens veulent de quoi survivre. C'est tout. Ils n'ont pas les grandes aspirations des Canadiens. Les Canadiens définissent leur qualité de vie par rapport aux luxes tandis que les gens dans les pays en voie de développement la définissent par rapport aux besoins de base.

La nourriture de chez nous me manque beaucoup. La nourriture chez nous, on en goûte la fraîcheur. Ça me manque. En ce qui me concerne, j'aimerais ajouter quelque chose. Moi, je fais le Ramadan en ce moment. C'est la première fois que je le fais ici au Canada. Je ne vis pas le Ramadan comme je le vis chez nous. Bien sûr, chez moi, au Maroc, tout le monde fait le Ramadan et c'est vraiment puissant et spécial quand on le vit en communauté. Ça m'a fait un choc. Je n'ai pas l'impression que je suis en période de Ramadan. C'est spécial de manger en famille une fois que le soleil se couche. Tout le monde s'appuie.

Ici, au Canada, les gens vivent une vie de routine. Ils font la même chose chaque jour. Chez nous, on fait quelque chose de différent chaque jour. C'est sûr que si un Canadien vient vivre dans mon pays, au début il aura un choc mais pas à cause du manque d'accueil. Ce n'est pas la même chose. Il aura un choc différent.

Claire :

Moi aussi je pense que la paix c'est l'élément le plus important. Je voudrais ajouter qu'il est important d'avoir une bonne éducation et d'avoir la liberté de s'exprimer. Moi, je ne m'intéresse pas trop aux choses matérielles. J'ai tout ce qu'il me faut. J'ai une télé et ces choses là mais je ne m'intéresse pas trop à ça.



La chaleur me manque beaucoup. L'hiver, c'est tellement froid. Ça me manque d'être dehors et de me retrouver dans la rue avec tout le monde qui se parle. La chaleur, tout ça.

Chez nous, on accueille les nouvelles personnes. On cherche à leur montrer comment faire, ce qu'il y a d'intéressant à faire, on cherche à les aider. Au Canada, les gens sont tous à part, c'est difficile de se dire bonjour. Un Canadien qui vient chez nous aurait de la difficulté à s'habituer à nos coutumes mais il serait accueilli.

Annexe 2.7

Comment mener une *entrevue*

Avant l'entrevue

- Prépare un sujet à discuter et note les mots-clés à l'étude.
- Fixe un but pour l'entrevue et note des exemples de questions à poser.
- Présente-toi à la personne et explique le but de l'entrevue, la durée prévue, et les personnes qui y seront présentes. Vérifie si la personne travaille à titre de bénévole ou s'il y aurait un honoraire à payer. Fixe la date et le lieu de l'entrevue avec l'invité.
- Vérifie si la personne aura besoin d'équipement ou d'autres arrangements particuliers.
- Confirme avec la personne si elle vous permettra de prendre des photographies, d'enregistrer l'entrevue, ou de citer ses paroles dans les documents de l'école.
- Prépare des questions qui tiennent compte de l'expertise de la personne.
- Demande à la personne si elle préfère connaître toutes les questions à l'avance.
- Prépare une grille de prise de notes.



Pendant l'entrevue

- Présente la personne aux autres qui assistent à l'entrevue. Indique le temps réservé pour l'entrevue et le déroulement proposé.
- Sois toujours courtois et respectueux envers la personne, et écoute ses réponses attentivement.
- Ne pose pas de questions de nature personnelle.
- Ne répète pas une question à laquelle l'invité a déjà répondu.
- Commence avec des questions de faits, ensuite à des questions d'opinions.
- Pose des questions ouvertes autant que possible (par exemple *Pourquoi...*; *Que pensez-vous de ...*; *Pouvez-vous nous raconter une histoire au sujet de...* ») au lieu de poser des questions fermées (aux réponses *oui/non*).
- Utilise le « vous » de politesse.

Après l'entrevue

- Remercie la personne formellement en faisant référence à son discours. Offre à l'invité une carte ou un petit cadeau de la part de l'école ou de la classe.
- Quand le travail de recherche est complet, envoie à la personne une copie du texte dans lequel on parle de son entrevue.

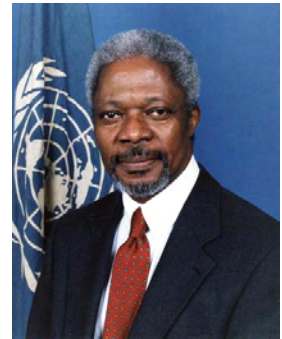


Annexe 2.8

Les Objectifs du Millénaire pour le développement

« Ce n'est pas aux Nations Unies que les Objectifs du Millénaire pour le développement seront atteints. Ils doivent l'être dans chaque pays grâce aux efforts communs des gouvernements et des peuples. »

Le Secrétaire général, Kofi Annan



Les Objectifs du Millénaire de l'ONU

L'Organisation des Nations Unies a fixé les objectifs suivants à atteindre avant l'année 2015.

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde

Cela veut dire réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de faim ou qui ont un revenu de moins de un dollar par jour.

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Cela veut dire d'assurer à tous les garçons et filles du monde un cycle complet d'école primaire.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes

Cela veut dire éliminer les inégalités entre les sexes dans l'éducation à tous les niveaux.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cela veut dire réduire de deux tiers le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge de 5 ans.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Cela veut dire réduire de trois quarts le nombre de femmes qui meurent en donnant naissance.

Objectif 6 : Combattre les principales maladies épidémiques du monde

Ceci veut dire arrêter la propagation du VIH/sida, de la malaria et des autres grandes maladies.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Cela veut dire arrêter l'épuisement des ressources naturelles, et réduire de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable.

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cela veut dire organiser des programmes de collaboration et d'aide parmi les gouvernements des pays du monde.

Nations Unies, Objectifs du Millénaire pour le développement,
http://www.unmillenniumproject.org/reports/goals_targetsFR.htm

Annexe 2.8

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (suite)

Les Objectifs du Millénaire : Où en est-on actuellement?

Des progrès ont été réalisés. L'Asie de l'Est et du Sud-est ont beaucoup progressé par rapport à la réalisation de ces objectifs, mais de nombreuses régions sont encore loin du compte et dans certains pays la qualité de vie des plus pauvres se dégrade. Si nous continuons à ce rythme, l'Afrique sub-saharienne n'atteindra pas l'objectif qui vise à réduire de moitié le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté d'ici à 2147.

Afin d'atteindre ces objectifs en 2015, les pays pauvres doivent améliorer leur mode de gouvernement et les pays riches doivent augmenter leur aide, accroître les opportunités d'échanges commerciaux et réduire la dette des pays pauvres. Toutes les voix comptent dans la réalisation des Objectifs du Millénaire. En unissant toutes nos voix, nous pouvons veiller à ce que les gouvernements tiennent les promesses faites à leurs peuples.

Source :

Le Cyberschoolbus des Nations Unies, Les Objectifs du Millénaire pour le développement, <http://www.un.org/Pubs/CyberSchoolBus/mdgs/french/index.asp>

Questions de discussion :

1. *Discute avec un partenaire du message principal de la citation de Kofi Annan. Exprimez-le en vos propres mots.*
2. *Lequel des huit objectifs trouvez-vous le plus important? Pourquoi?*
3. *Choisis un des objectifs. Si on voulait mesurer le progrès vers cet objectif, quelles données pourrait-on utiliser?*



Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim



Assurer l'éducation primaire pour tous



Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Réduire la mortalité infantile



Améliorer la santé maternelle



Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies



Assurer un environnement durable




Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Annexe 2.9


Fiche de statistiques

Nom : _____

Date : _____

Nom du pays, continent n° 1	Une statistique importante	Année	Source
			








Explique pourquoi cette donnée est importante à la qualité de vie.

Nom du pays, continent n° 2	Une statistique importante	Année	Source
			

Explique pourquoi cette donnée est importante à la qualité de vie.

Annexe 2.10

Comparer le niveau de développement de deux pays

Indicateur	Pays développé	Pays en développement
Espérance de vie à la naissance (nombre d'années)		
Taux d'alphabétisme des adultes (% de la population de plus de 15 ans capable de lire et d'écrire)		
Taux de scolarisation combiné (% de la population inscrite à l'école, au collège ou à l'université)		
PIB par habitant (produit intérieur brut : revenu moyen par personne)		
Autres statistiques		
Participation à la vie politique : précisez l'indicateur		
Soins de santé : précisez l'indicateur		
Égalité entre les sexes : précisez l'indicateur		
Autre : précisez l'indicateur		

Annexe 2.11

L'obésité et la malnutrition

6 milliards d'hommes et de femmes vivent sur notre planète
2 milliards de personnes souffrent d'insuffisances alimentaires
842 millions de personnes sont victimes de la faim
1 milliard de personnes sont en surpoids ou obèses

Comment résoudre ce double problème?

Assurer à chacun une alimentation suffisante en quantité?

Mais aussi en qualité?



- *Manger trop ou trop peu? Un monde entre sous et sur alimentation*

http://museum.agropolis.fr/pedago/base/pdf/ird/expo_manger_trop.pdf

Le taux de prévalence de l'obésité chez les enfants et chez les adultes ont augmenté considérablement au cours des 25 dernières années, selon de nouveaux résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), durant laquelle le poids et la taille des répondants ont été mesurés directement.

En effet, l'étude démontre que le taux d'obésité a plus que doublé pour les groupes d'âge suivants : 12 à 17 ans, 25 à 34 ans et 75 ans et plus.

En 1978-1979, 3 % des enfants de 2 à 17 ans étaient obèses. En 2004, ce taux se chiffrait à 8 %, soit environ 500 000 enfants.

Chez les adultes, la croissance de l'obésité a été encore plus frappante. En 1978-1979, le taux d'obésité normalisé par âge était de 14 %. Un quart de siècle plus tard, 5,5 millions de personnes, soit 23 % des adultes, étaient obèses.

- Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* :

Obésité chez les enfants et les adultes, 2004 :

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050706/q050706a.htm>



Annexe 2.11

L'obésité et la malnutrition (suite)



Fait connu, l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires représentent une véritable épidémie, partout où l'urbanisation et le pouvoir d'achat augmentent, tandis que diminue l'activité physique... Désormais, une percée de ces fléaux s'observe aussi chez les Premières nations... et dans le Tiers-Monde.

- *Sauter de la malnutrition à l'obésité, La science au Québec*, le 21 juillet 2004 :

<http://www.sciencepresse.qc.ca/archives/quebec/capque0704d.html>

L'obésité est une épidémie globale

Le poids excessif ou l'obésité affecte plus de personnes sur notre planète que la malnutrition. L'obésité est maintenant le plus grand contribuant à la maladie chronique.

L'obésité n'est pas simplement un problème pour les États-Unis, elle n'est pas limitée simplement à d'autres pays développés. C'est un problème qui est présent partout dans le monde, et est maintenant reconnu comme étant une cause principale des maladies évitables, telles que le diabète et les maladies du cœur.

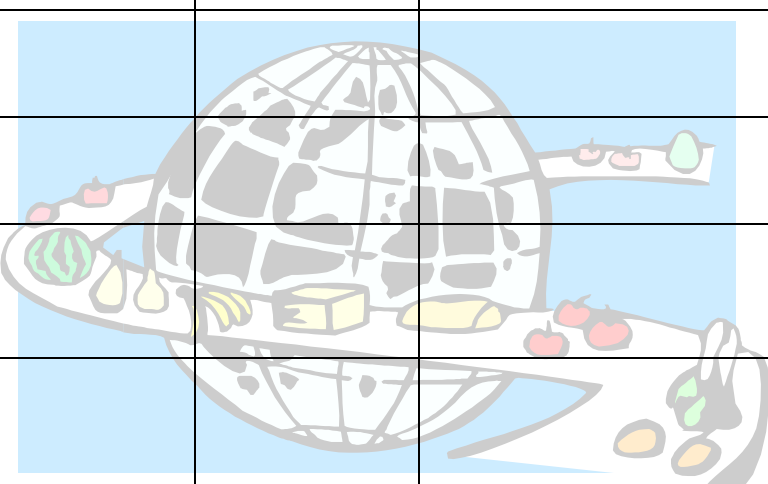
Les professionnels de la santé reconnaissent maintenant que le taux d'obésité chez les enfants est tel que nous pourrions voir, pour la première fois dans l'histoire humaine, la possibilité de millions de parents survivant à leurs enfants.

- 3 septembre 2006, Congrès international sur l'obésité



Annexe 2.12

Critères d'évaluation d'une affiche sur l'alimentation dans le monde

Nom :			
Date :			
Critère	Réussi	Non réussi	Commentaire
Deux statistiques sous chaque section (sous-alimentation et suralimentation)			
Exemples d'un pays développé et un pays moins développé			
Carte pour appuyer les données géographiques			
Images et photos qui renforcent le message central			
Un énoncé qui résume les faits sur l'alimentation mondiale			
Mise en page claire et facile à lire			
Représentation claire des contrastes mondiaux en alimentation			
Absence de stéréotypes et respect de la diversité humaine			
Sources des données et des photos			
Message sur un geste à poser pour appuyer le changement			

Annexe 2.13

La pauvreté et nous



Le riche songe à l'année qui vient, le pauvre au jour présent.

- Proverbe chinois

...la pauvreté peut être définie comme étant la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.

- Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, 2001

Le niveau de vie au Canada est l'un des plus élevés parmi les nations développées. En 1992 et de 1994 à 2000, on déclarait que le Canada était le pays où l'on offrait les meilleures conditions de vie au monde, selon l'indice du développement humain des Nations Unies. Malgré cela, la pauvreté est bien présente de nos jours au Canada.

Il n'existe aucune définition unique et universelle de la pauvreté. Les personnes qui vivent dans la pauvreté, les groupes communautaires et les décideurs ont des opinions très variées quant à sa définition, ses causes et les solutions possibles.

- Gouvernement du Canada, Concepts économiques

<http://www.canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/poverty.html>



Votre but : créer une affiche qui incite les gens de votre école à se rendre compte de la pauvreté et des mesures pour y mettre fin.

Comment procéder :

- Trouvez deux données statistiques sur la pauvreté aujourd'hui : une sur le Canada, et une sur le monde. Citez la source et la date des données.
- Trouvez 4 ou 5 images qui représentent, selon votre groupe, les aspects les plus importants ou les plus frappants de la pauvreté (par exemple, le manque de soins de santé). Créer une légende ou un titre pour chaque photo et en citer la source et la date.
- Créer un slogan qui attire l'attention sur **ce que nous pouvons faire** pour combattre la pauvreté. Trouvez ou créez deux images qui représentent des exemples d'action possibles contre la pauvreté.
- Ajoutez d'autres éléments de votre choix. Attention! Une affiche ne doit pas être trop remplie de texte ou d'images!
- Créer un titre et une mise en page qui attire l'attention et qui passe le message clairement.

Voici des sites Web utiles :

Nations Unies, Objectifs du Millénaire

<http://www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml>

Abolissons la pauvreté (Make Poverty History)

<http://www.abolissonslapauvrete.ca/f/platform.html>

Changer le monde, un geste à la fois, Équiterre

<http://www.equiterre.org/12gestes/>

Annexe 2.14

Franchis la ligne

Partie 1 : Franchis la ligne en silence si ...

Tous les élèves se regroupent d'un côté de la classe. Leur demander de franchir la ligne si l'un ou l'autre de ces énoncés s'applique à eux.

- Franchis la ligne en silence si quelqu'un t'a déjà harcelé, toi ou une personne que tu connais, à cause de tes croyances ou de ton appartenance à un groupe religieux.
- Franchis la ligne si quelqu'un t'a déjà appelée, toi ou une personne que tu connais, par des noms insultants ou dénigré parce que tu es une fille.
- Franchis la ligne si quelqu'un t'a déjà traité, toi ou quelqu'un que tu connais, de « poule mouillée » ou t'a tourmenté parce que tu ne réponds pas à sa perception d'un « vrai garçon » ou d'un « vrai homme ».
- Franchis la ligne si tu as déjà eu le sentiment de ne pas être le bienvenu, ou d'être seul ou d'avoir peur dans un groupe de personnes.



- Franchis la ligne si on ne t'a jamais choisi, toi ou quelqu'un que tu connais bien, dans un jeu ou un sport, ou si on t'a laissé de côté carrément.
- Franchis la ligne si on t'a déjà, toi ou quelqu'un que tu connais, jugé ou insulté à cause de la couleur de ta peau.
- Franchis la ligne si quelqu'un t'a déjà tourmenté à cause de ton accent ou de ta façon de parler.
- Franchis la ligne si on t'a déjà tourmenté, toi ou quelqu'un que tu connais, ou encore insulté ou ridiculisé parce que tu portes des lunettes, des broches ou un appareil auditif, ou à cause de tes vêtements, de ta taille ou de ton poids, de ton teint ou de la taille/forme de ton corps.
- Franchis la ligne si quelqu'un t'a déjà traité, toi ou une personne que tu connais, de personne mauvaise ou ingrate, ou qu'on t'a déjà fait des commentaires qui t'ont rabaissé ou fait sentir inutile.
- Franchis la ligne si on t'a déjà fait ressentir, à toi ou à quelqu'un que tu connais, de la honte parce que tu as exprimé ce que tu ressentais profondément concernant tes inquiétudes, tes rêves, tes craintes ou tes espoirs secrets.
- Franchis la ligne si on t'a déjà jugé, toi ou un ami proche ou un membre de ta famille, incapable de faire quelque chose à cause d'un handicap visible ou non.



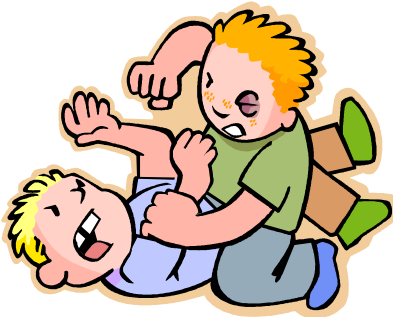
Annexe 2.14

Franchis la ligne (suite)

Partie 2 : Franchis la ligne en silence si...

Tous les élèves se regroupent d'un côté de la classe. Leur demander de franchir la ligne si l'un ou l'autre de ces énoncés s'applique à eux.

- Franchis la ligne si on t'a déjà raconté des blagues racistes ou sexistes, ou si tu as déjà ri à une blague raciste ou sexiste.
- Franchis la ligne si tu as déjà rejeté quelqu'un comme ami à cause de sa façon de s'habiller.
- Franchis la ligne si tu as déjà insulté quelqu'un à cause de ses croyances ou convictions religieuses.
- Franchis la ligne si tu as déjà blessé quelqu'un en le ridiculisant, juste pour faire rire les autres.
- Franchis la ligne si tu as déjà été témoin passif d'un cas où une personne se faisait blesser ou traiter injustement.
- Franchis la ligne si tu as déjà essayé de convaincre quelqu'un d'exclure une personne de votre groupe d'amis.
- Franchis la ligne si tu as déjà mal jugé quelqu'un à cause de son apparence.
- Franchis la ligne si tu as déjà traité quelqu'un comme s'il était bizarre ou étrange, juste pour qu'il ne se sente pas bienvenu dans ton cercle d'amis.
- Franchis la ligne si tu as déjà tourné le dos à quelqu'un qui essayait d'être gentil avec toi.
- Franchis la ligne si tu as déjà menacé quelqu'un de le frapper pour arriver à tes fins.



- Franchis la ligne si tu as déjà utilisé la force physique pour avoir le dessus.
- Franchis la ligne si tu as déjà crié des noms à quelqu'un pour l'intimider et arriver à tes fins.

Annexe 2.15

Une île à partager

Imagine que tu fais partie d'un groupe d'environ 80 personnes sur un navire et qu'une tempête se lève en mer. Le système de communication est en panne et aucun message ne peut être transmis ou reçu. Après plusieurs jours, vous débarquez sur une île. Le navire est endommagé et un certain nombre de passagers sont blessés et doivent recevoir des soins.

Le soir venu, une fois la tempête calmée, le capitaine fait le bilan des dommages et s'adresse aux passagers. Vingt-quatre personnes sont blessées, mais aucune n'est en danger de mort. Il y a assez de nourriture pour tenir 10 à 15 jours et l'île est déserte. La tempête a dévié le navire très loin de l'itinéraire prévu et comme les communications radios sont coupées, il est peu probable que les naufragés soient découverts sous peu.

Il faut établir des règles pour s'assurer que les survivants pourront vivre ensemble et partager équitablement l'espace et les ressources disponibles. Quels sont les droits fondamentaux auxquels toute personne a droit? Élabore une charte des droits de la personne pour tous les naufragés de l'île, y compris 6 à 8 droits fondamentaux et responsabilités correspondantes s'appliquant à tous. Trouve aussi un moyen de résoudre les conflits quand les droits de certains s'opposent ou sont limités par ceux des autres.



Toute personne dans cette île a le droit de :	Cela signifie que toutes les personnes qui sont sur l'île ont la responsabilité de :
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	

Dans le cas d'un conflit entre deux personnes ou deux groupes au sujet de leurs droits fondamentaux ou de leurs responsabilités, voici la marche à suivre :

Annexe 2.16A

Information générale : *Déclaration universelle des droits de l'homme*

La signature de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* le 10 décembre 1948 a été un événement historique marquant. Des représentants de 48 pays se sont réunis au siège des Nations Unies à Paris pour préparer une déclaration importante sur la valeur et la dignité de la vie humaine. Après plusieurs ébauches et bien des débats, la version définitive de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* a été adoptée. Ce document constituait une liste des droits fondamentaux que la communauté internationale reconnaissait comme inhérents et égaux pour tous les êtres humains.



Les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, plus particulièrement le génocide (l'Holocauste) commis par les nazis, ont choqué le monde entier. La guerre n'était plus un prétexte pour commettre des crimes contre l'humanité, et on ne pouvait plus fermer les yeux devant la souffrance et la mort de millions d'innocents. Pour la première fois dans l'histoire, la communauté internationale reconnaissait qu'on ne pouvait plus tolérer les violations flagrantes des droits de la personne. Cette décision était d'une importance capitale. Les droits de la personne étaient enfin reconnus comme une question d'intérêt mondial.

Pour empêcher que de pareilles atrocités ne se reproduisent, il fallait une déclaration commune et sans équivoque contre les violations flagrantes des droits de la personne. L'Organisation des Nations Unies, fondée en 1945, a commencé à formuler une politique qui ferait des droits de la personne une priorité internationale. Une commission a été nommée pour rédiger une liste des droits et libertés reconnus universellement, qui allait bientôt devenir la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.



La Commission des droits de l'homme des Nations Unies, présidée par Eleanor Roosevelt (à la gauche), s'est mise au travail. Elle devait mettre au point une déclaration que tous les pays du monde pourraient adopter comme la leur. Ce n'était pas une tâche de tout repos. Les idées présentées devaient être *universelles*, ce qui signifie qu'elles devaient transcender toutes les opinions politiques et religieuses et les différences culturelles. La Commission s'est assuré le concours de plusieurs personnes, dont un Canadien, John Peters Humphrey.

M. Humphrey, Ph.D., était un jeune professeur de droit à l'Université McGill de Montréal et une sommité en droit international. Il a rédigé la première ébauche de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et l'a guidée jusqu'à son adoption le 10 décembre 1948. Sa contribution remarquable à la *Déclaration*

universelle des droits de l'homme et à l'élaboration d'une loi subséquente sur les droits de la personne représente une source de grande fierté pour tous les Canadiens.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* témoigne des convictions fondamentales partagées par tous les pays du monde en matière de droits de la personne. Elle se compose de deux sections : le *préambule*, qui décrit les raisons pour lesquelles la *Déclaration universelle des droits de l'homme* a été créée, et les trente articles, qui énumèrent les droits fondamentaux des humains.

Annexe 2.16A

Information générale : *Déclaration universelle des droits de l'homme* (suite)



Le préambule évoque deux grandes notions. La première est celle qui dit que pour « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie », les lois qui protègent les droits de la personne doivent être appliquées et respectées partout dans le monde. La deuxième affirme que la reconnaissance des droits de la personne est le fondement « de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ». Bref, le respect des droits des humains se traduit par un monde meilleur pour tous.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* compte trente articles, qui couvrent six catégories différentes de droits humains :

1. Droits politiques : p. ex., le droit de voter et de participer à la direction des affaires publiques;
2. Droits civiques : p. ex., le droit à la liberté d'opinion et d'expression;
3. Droits égalitaires : p. ex., le droit de ne pas être victime de discrimination;
4. Droits économiques : p. ex., le droit de recevoir un salaire juste et de travailler dans des conditions de sécurité;
5. Droits sociaux : p. ex., le droit à l'instruction et à des soins de santé adéquats;
6. Droits culturels : p. ex., le droit de s'exprimer dans sa langue maternelle.

Bien que ces droits diffèrent les uns des autres, ils sont tous considérés comme des *droits de la personne*.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* est d'une importance capitale pour tous les peuples de la Terre parce qu'elle repose sur trois principes clés. Les droits de la personne sont **inaliénables** : personne ne peut vous les enlever. Les droits humains sont aussi **indivisibles** : on a droit à tous les droits et non pas seulement à certains d'entre eux. Enfin, les droits de la personne sont **interdépendants** : ils forment un tout pour que chacun puisse vivre en sécurité, être libre et mener une vie productive.

Pourtant, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* n'a pas force de loi, parce que chaque pays a le droit d'adopter ses propres lois. Les pays qui ont ratifié la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ne peuvent pas être tenus légalement responsables s'ils ne respectent pas leur engagement à protéger et à préserver les droits et libertés des personnes. Cette déclaration propose des normes qui expriment les principes fondamentaux et les idéaux considérés dans le monde comme étant des droits de toute personne.



En se fondant sur la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, il incombe aux gouvernements d'adopter des lois pour leur pays qui protègent ces droits universels de la personne humaine. Les citoyens peuvent ensuite faire appel au système judiciaire et légal pour poursuivre les individus ou les groupes qui violent les droits de la personne. Au Canada, la *Charte des droits et libertés* reprend les normes énoncées dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* pour les intégrer à la législation.

Source : *Guide d'action - Ressources pédagogiques sur les droits de la personne pour les écoles secondaires*, produit par l'Association canadienne des Nations Unies

<http://www.unac.org/droits/guide/>

Annexe 2.16B

Résumé de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*

Articles 1 et 2 : principes fondamentaux des droits de l'homme

Liberté, égalité, dignité inhérente de tous, protection contre la discrimination

Articles 3 à 21 : droits civils et politiques

Article 3droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle

Article 4droit de ne pas être tenu en esclavage ni en servitude

Article 5droit de ne pas être soumis à la torture ni à des traitements dégradants

Article 6droit à la reconnaissance juridique

Article 7droit à l'égalité devant la loi

Article 8recours à la protection de la loi dans le cas de violation de ces droits

Article 9droit de ne pas être arbitrairement arrêté ou exilé

Article 10 ..droit à un procès équitable

Article 11 ..droit d'être présumé innocent jusqu'à ce que prouvé coupable

Article 12 ..protection de la vie privée, de la famille et du domicile

Article 13 ..circuler librement, choisir sa résidence, quitter son pays et y revenir

Article 14 ..droit à l'asile ou à la protection

Article 15 ..droit à une nationalité et de choisir de la changer

Article 16 ..mariage et protection de la famille

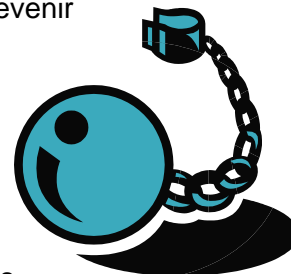
Article 17 ..droit à la propriété

Article 18 ..liberté de pensée et de religion

Article 19 ..liberté d'opinion et d'information

Article 20 ..liberté de réunion et d'associations pacifiques

Article 21 ..droit de prendre part au gouvernement et à des élections libres



Articles 22 à 27 : droits économiques, sociaux et culturels

Article 22 ..droit à la sécurité sociale

Article 23 ..droit au travail et à un salaire équitable

Article 24 ..droit au repos et aux loisirs

Article 25 ..droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être

Article 26 ..droit à l'éducation

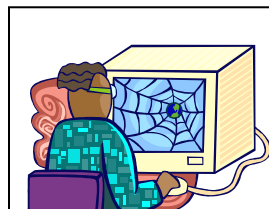
Article 27 ..droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté

Articles 28 à 30 : garantissent le caractère universel des droits sans exception

Article 28 ..ordre social doit respecter les droits de l'homme

Article 29 ..devoirs des citoyens envers la communauté pour rendre possible le libre épanouissement de chacun

Article 30 ..droit de ne pas être soumis à l'intervention d'un gouvernement, d'un groupe ou d'une personne dans les droits mentionnés



Pour plus d'informations, consultez le site Web suivant :

Cyberschoolbus des Nations Unies, *La déclaration interactive* :

<http://www.un.org/cyberschoolbus/humanrights/f-declaration/index.asp>

(notes, définitions, illustrations, recherche par mot clé)

Annexe 2.17

Déclaration universelle des droits de l'homme, version simplifiée

La version simplifiée qui suit est un texte élaboré en 1978 par un groupe de chercheurs de l'Université de Genève dirigé par le professeur Léonard Massarenti à l'intention de l'Association mondiale pour l'école instrument de paix. Cette version a été rédigée à partir d'un vocabulaire de 2 500 mots d'usage courant en Suisse romande; c'est donc un original français. Les enseignants d'autres pays francophones pourront, le cas échéant, s'en inspirer (ou l'adapter) s'ils souhaitent rédiger un texte plus « local ».

Source : <http://ohchr.org/english/about/publications/docs/abc-annexes.pdf>

Article 1

Quand les enfants naissent, ils sont libres et tous doivent être traités de la même manière. Ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres de façon amicale.

Article 2

Les droits énoncés dans la Déclaration sont reconnus à tout le monde :

- Homme ou femme
- Quelle que soit la couleur de la peau
- Quelle que soit la langue
- Quelles que soient les idées
- Quelle que soit la religion
- Quelle que soit la fortune
- Quel que soit le milieu social
- Quel que soit le pays d'origine, peu importe aussi que le pays soit indépendant ou non.

Article 3

Tu as le droit de vivre, et de vivre libre et en sécurité.

Article 4

Personne n'a le droit de te prendre comme esclave et tu ne peux prendre personne comme esclave.

Article 5

Personne n'a le droit de te torturer, c'est-à-dire de te faire du mal.

Article 6

Tu dois être protégé par la loi de la même manière, partout et comme tout le monde.

Article 7

La loi est la même pour tout le monde; elle doit être appliquée de la même manière pour tous.

Article 8

Tu dois pouvoir demander la protection de la justice quand les droits que ton pays te reconnaît ne sont pas respectés.

Article 9

On n'a pas le droit de te mettre en prison, de t'y garder ou de te renvoyer de ton pays injustement ou sans raison.

Article 10

Si tu dois être jugé, ce doit être publiquement. Ceux qui te jugeront doivent être libres de toute influence.

Article 11

Tu dois être considéré comme innocent tant qu'on n'a pas prouvé que tu étais coupable. Si tu es accusé d'une infraction, tu dois toujours avoir le droit de te défendre. Personne n'a le droit de te condamner ou de te punir pour ce que tu n'as pas fait.

Article 12

Tu as le droit de demander à être protégé si quelqu'un veut salir ta réputation, pénétrer chez toi, ouvrir tes lettres ou t'importuner ou importuner ta famille sans raison.

Article 13

Tu as le droit de circuler comme tu le désires dans ton pays. Tu as le droit d'en sortir pour aller dans un autre pays et tu dois pouvoir revenir dans ton pays si tu le souhaites.

Article 14

Si on te fait du mal, tu as le droit d'aller dans un autre pays et lui demander de te protéger. Tu perds ce droit si tu as tué quelqu'un et si tu ne respectes pas toi-même ce qui est écrit dans la Déclaration.

Annexe 2.17

Déclaration universelle des droits de l'homme, version simplifiée (suite)

Article 15

Tu as le droit d'appartenir à une nation et personne ne peut t'empêcher sans raison de changer de nationalité si tu le veux.

Article 16

Dès que la loi te le permet, tu as le droit de te marier et de fonder une famille. Pour cela, ni la couleur de ta peau, ni le pays d'où tu viens, ni ta religion ne sont des obstacles. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits quand ils sont mariés et aussi quand ils se séparent. On ne peut forcer personne à se marier. Le gouvernement de ton pays doit protéger ta famille et ses membres.

Article 17

Tu as le droit de posséder quelque chose et personne n'a le droit te le prendre sans raison.

Article 18

Tu as le droit de choisir librement ta religion, d'en changer et de la pratiquer seul ou avec d'autres personnes.

Article 19

Tu as le droit de penser et de dire ce que tu veux sans que personne puisse te l'interdire. Tu dois pouvoir échanger librement des idées, y compris avec les habitants des autres pays.

Article 20

Tu as le droit d'organiser des réunions pacifiques ou de participer à des réunions dans un but de paix. On n'a pas le droit de forcer quelqu'un à devenir membre d'un groupe.

Article 21

Tu as le droit de participer aux affaires politiques de ton pays, soit en faisant toi-même partie du gouvernement, soit en choisissant des hommes politiques qui ont les mêmes idées que toi. Les gouvernements doivent être élus régulièrement et le vote doit être secret. Tu dois pouvoir voter et toutes les voix ont la même valeur. Tu dois pouvoir accéder à la fonction publique comme n'importe qui d'autre.

Article 22

La société dans laquelle tu vis doit t'aider à profiter de tous les avantages (culture, travail, protection sociale) qui te sont offerts ainsi qu'à tous les hommes et femmes de ton pays et à les développer.

Article 23

Tu as le droit de travailler, de choisir librement ton travail, d'avoir un salaire suffisant pour vivre et faire vivre ta famille. Si un homme et une femme font le même travail, ils doivent gagner autant. Tous ceux qui travaillent ont le droit de se grouper pour défendre leurs intérêts.

Article 24

La durée du travail de chaque jour ne doit pas être trop longue, car chacun a le droit de se reposer et doit pouvoir prendre régulièrement des vacances qui lui seront payées.

Article 25

Vous avez le droit, toi et ta famille, d'avoir ce qu'il faut pour ne pas tomber malade, pour manger à votre faim, vous habiller et vous loger, et vous avez le droit d'être aidés si tu n'as plus de travail, si tu es malade, si tu es vieux, si ta femme ou ton mari est mort ou si tu ne gagnes pas ta vie pour toute autre raison indépendante de ta volonté. La mère qui va avoir un enfant et le bébé lui-même doivent bénéficier d'une protection particulière. Tous les enfants ont les mêmes droits, que la mère soit mariée ou non.

Article 26

Tu as le droit d'aller à l'école et tous les enfants doivent y aller. L'école primaire doit être gratuite. Tu dois pouvoir apprendre un métier ou faire les études que tu veux. À l'école, tu dois pouvoir développer tous tes talents et on doit t'y apprendre à t'entendre avec les autres, quels que soient leur race, leur religion ou le pays d'où ils viennent. Tes parents ont le droit de choisir l'école où ils veulent t'envoyer et l'enseignement que tu recevras.

Article 27

Tu dois pouvoir profiter des arts et des sciences de ton pays et de leurs bienfaits. Si tu es artiste, écrivain ou scientifique, tes travaux doivent être protégés et tu dois pouvoir en tirer profit.

Article 28

Pour que tes droits soient respectés, il faut qu'il existe un « ordre » qui puisse les protéger. L'« ordre » doit régner dans chaque pays aussi bien que dans le monde.

Article 29

Tu as également des devoirs envers les gens parmi lesquels tu vis. C'est eux qui te permettent de développer pleinement ta personnalité. La loi doit garantir les droits de l'homme. Elle doit permettre à chacun de respecter les autres et d'être respecté.

Article 30

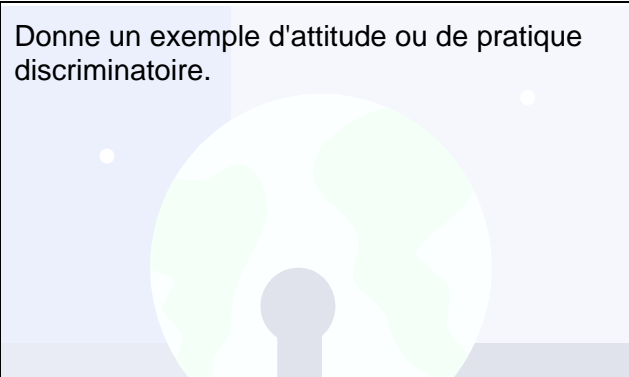
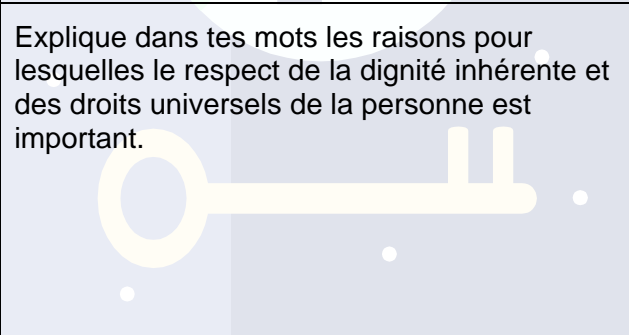
Aucune société, aucun être humain, nulle part au monde, ne peut se permettre de détruire les droits décrits dans ce que tu viens de lire.

Annexe 2.18

Dignité inhérente

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ...

- Préambule, *Déclaration universelle des droits de l'homme*

<p>Décris dans tes mots ce que signifie « dignité inhérente ».</p>	<p>Dessine un diagramme pour représenter la « dignité inhérente ».</p>
<p>Décris ce à quoi le respect de la « dignité inhérente de tous les membres de la famille humaine » peut ressembler. Décris aussi les sons et les sentiments qu'il évoque en toi.</p>	
<p>Donne un exemple de reconnaissance des droits égalitaires.</p>	<p>Donne un exemple d'attitude ou de pratique discriminatoire.</p> 
<p>Inaliénable signifie ...</p>	<p>Explique dans tes mots les raisons pour lesquelles le respect de la dignité inhérente et des droits universels de la personne est important.</p> 

Annexe 2.19

Tous les élèves de septième année?

Écoute les affirmations générales suivantes. Réfléchis et détermine si elles sont vraies pour toi et pour tous les élèves de septième année que tu connais. Selon toi, s'agit-il de stéréotypes, d'affirmations discriminatoires ou de préjugés. Prépare-toi à discuter avec tes camarades de l'impact des stéréotypes et de la discrimination.

Tous les élèves de septième année aiment la malbouffe.

Tous les élèves de septième année agissent de façon irrespectueuse envers les adultes.

Toutes les filles de septième année lisent des magazines de mode pour adolescentes.

Tous les garçons de septième année aiment les films de guerre.

Tous les élèves de septième année sont encore en croissance.

Les garçons de septième année qui n'aiment pas les films de guerre sont des « poules mouillées ».

Des filles de septième année qui jouent au hockey, ce n'est pas naturel.

Tous les élèves de septième année volent dans les magasins.

Tous les élèves de septième année devraient s'habiller de la même façon.

Tous les élèves de septième année font trop de bruit dans les autobus et les lieux publics.

Tous les élèves de septième année n'ont pas de goût en musique.

Les élèves de septième année qui travaillent fort à l'école sont ennuyeux.



Pense à tes propres exemples :

Un stéréotype : _____



Une vraie généralisation : _____

Une affirmation discriminatoire : _____

Un préjugé : _____

Annexe 2.20

Les idéaux démocratiques et leur impact

Idéal démocratique	Ce que cela signifie pour les droits de la personne	Ce que cela signifie pour la qualité de vie
Primauté du droit		
Liberté		
Participation des citoyens au gouvernement		
Paix et sécurité		
Justice		
Égalité		
Identité et vitalité culturelle		
Sécurité économique		

Annexe 2.21

La démocratie et les droits humains

La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics.

- Déclaration universelle des droits de l'homme



L'Organisation des Nations Unies est dotée d'un mandat clair et précis ancré dans la *Charte*, dans la *Déclaration universelle* et dans les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme en faveur de la promotion des idéaux et des pratiques démocratiques.

Un attachement à la démocratie apparaît dans la Charte des Nations Unies, notamment celui de respecter le principe de l'égalité de droits des peuples et de promouvoir et d'encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme*, adoptée par l'Assemblée générale en 1948, exprime un engagement envers la démocratie en proclamant que « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics. »

Même s'il existe un consensus international pour dire que la démocratie repose sur la volonté librement exprimée des peuples de décider de leur propre système politique, économique, social et culturel, et de participer pleinement à tous les aspects de leur vie, il est tout aussi admis de dire qu'il n'existe pas qu'un seul modèle universel de démocratie. Les sociétés étant différentes les unes des autres, elles peuvent se trouver à des stades différents de démocratie, et les voies qui mènent à la Démocratie sont multiples. Même les démocraties épanouies sont elles aussi obligées de veiller constamment à maintenir un juste équilibre démocratique.

Cela dit, l'expérience montre qu'en dépit de toutes ses ambiguïtés et de son élasticité, la démocratie reste le meilleur espoir de voir s'instaurer un ordre politique dans lequel tous les droits de l'homme - civils, culturels, économiques, politiques et sociaux - seraient respectés, protégés et promus de manière effective.

Source :

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, démocratie, progrès réalisés :

<http://www.ohchr.org/french/issues/democracy/challenges.htm>



Annexe 2.22

Les valeurs démocratiques : analyse d'article

Titre de l'article	Source, date
Résumé de l'article (une phrase)	Nomme le/les pays dont il est question et trouve ces pays sur une carte du monde.
Cet article se rapporte à quelles valeurs démocratiques?	Explique comment cet article se rapporte à la qualité de vie dans le monde.
Explique comment cet article se rapporte aux droits de la personne.	Explique ce que cet article nous dit au sujet des limites de la liberté individuelle pour le bien commun.
Explique ce qui est important au sujet des événements, des personnes ou des enjeux mentionnés dans cet article.	



Annexe 2.23

Des citations sur la démocratie

Démocratie : L'oppression du peuple par le peuple pour le peuple.

~Oscar Wilde



L'inégalité du talent et du courage est dans la nature humaine, la justice n'est pas de le nier.

~Valéry Giscard d'Estaing



La démocratie ne va pas de soi. Il faut se battre pour elle chaque jour, sinon nous risquons de la perdre. La seule arme dont nous disposons est la loi.

~Paul Auster



Jamais une démocratie n'a fait jusqu'ici la guerre à une démocratie.

~Jacques Attali



Être démocrate, ce serait agir en reconnaissant que nous ne vivons jamais dans une société assez démocratique.

~Jacques Derrida



Dans les démocraties, chaque génération est un peuple nouveau.

~Alexis de Tocqueville



Annexe 2.23

Des citations sur la démocratie (suite)

En démocratie, c'est la force des arguments qui compte.

~François Bayrou



La démocratie, c'est le pouvoir pour les poux de manger les lions.

~Georges Clemenceau



Comme le despotisme est l'abus de la royauté, l'anarchie est l'abus de la démocratie.

~Voltaire



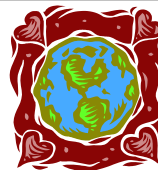
La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.

~Abraham Lincoln



L'amour de la démocratie est celui de l'égalité.

~Montesquieu



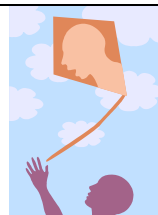
Rien, heureusement, n'est moins prévisible que la démocratie.

~Jacques Attali



L'homme est pleinement homme dans le citoyen.

~Marcel Gauchet

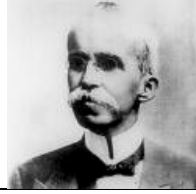


Annexe 2.23

Des citations sur la démocratie (suite)

La pire des démocraties est de loin préférable à la meilleure des dictatures.

~Ruy Barbosa



Il n'y a pas de richesse sans créativité, ni de créativité sans démocratie.

~Jacques Attali



La démocratie devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort.

~Gandhi



La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes.

~Winston Churchill



Churchill

La culture est l'âme de la démocratie.

~Lionel Jospin



Le despotisme soumet une nation à un seul tyran, la démocratie à plusieurs.

~Comtesse de Blessington



Annexe 2.23

Des citations sur la démocratie (suite)

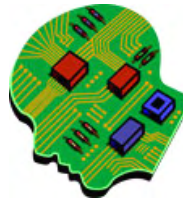
L'amour de la démocratie est d'abord un état d'esprit.

~Pierre Mendès France



Une démocratie est d'autant plus solide qu'elle peut supporter un plus grand volume d'informations de qualité.

~Louis Armand



La démocratie suppose l'unanimité. Et l'unanimité, c'est dans l'attachement au peuple.

~Jean-Jacques Rousseau



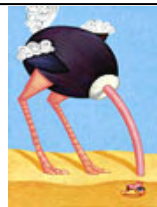
Les citoyens ne devraient pas craindre leur gouvernement, c'est le gouvernement qui devrait craindre ses citoyens.

~Alan Moore



Un homme ne se mêlant pas de politique mérite de passer, non pour un citoyen paisible, mais pour un citoyen inutile.

~Thucydide



Il y a deux catégories de télévision : la télévision intelligente qui fait des citoyens difficiles à gouverner et la télévision imbécile qui fait des citoyens faciles à gouverner.

~Jean Guéhenno



Annexe 2.24

Pouvoir ou autorité?

Lis les exemples ci-dessous et complète avec d'autres exemples.

1. Un agent de police a le pouvoir d'arrêter une personne, mais il n'est pas autorisé à t'arrêter parce que tu mâches de la gomme dans un lieu public.
2. Une personne forte et imposante a le pouvoir nécessaire pour t'écarter de son chemin au gymnase, mais elle n'est pas autorisée à le faire.
3. Un millionnaire a le pouvoir d'acheter ce qu'il veut, mais il n'est pas autorisé à acheter des armes illégales ou des bijoux volés.
4. Un chasseur a le pouvoir de tuer des animaux, mais il n'est pas autorisé à tuer des animaux d'espèces protégées, de chasser en dehors de la saison de chasse ou de chasser dans les limites d'une ville.
5. Une armée a le pouvoir de mener une attaque militaire, mais elle n'est pas autorisée à le faire, à moins que le chef de gouvernement ne l'ordonne.
6. Je peux faire jouer ma musique assez fort pour casser les vitres, mais je ne suis pas autorisé à le faire.

Écris ton propre exemple.

Définition de « pouvoir » du dictionnaire	Définition d'« autorité » du dictionnaire
Dis dans tes mots ce que signifie le mot « pouvoir ».	Dis dans tes mots ce que signifie « autorité ».
Exemples de différents types de pouvoir	Exemples de différents types d'autorité
Exemples d'usage légitime du pouvoir	Exemples d'usage légitime de l'autorité
Exemples d'abus de pouvoir	Exemples d'abus d'autorité



Annexe 2.25

Des citations sur le pouvoir et l'autorité

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir.

~Jean-Jacques Rousseau



J'aimerais mieux être le premier dans un village, que le second à Rome.

~Jules César



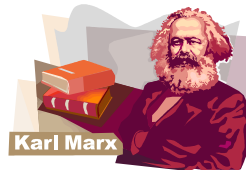
C'est avec des hochets que l'on mène les hommes.

~Napoléon Bonaparte



Abolissez l'exploitation de l'homme par l'homme et vous abolirez l'exploitation d'une nation par une autre nation.

~Karl Marx



La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique.

~Blaise Pascal



Imaginez qu'un rhinocéros pénètre, en cet instant, dans cette salle. Nul doute qu'il aurait sur nous un grand pouvoir. On peut penser qu'il ne disposerait d'aucune autorité.

~Jean-Paul Sartre



Rien ne rehausse l'autorité mieux que le silence, splendeur des forts et refuge des faibles.

~Charles de Gaulle



de Gaulle

Annexe 2.25

Des citations sur le pouvoir et l'autorité (suite)

Le fondement de toute autorité est dans l'avantage de celui qui obéit.

~Napoléon Bonaparte



À la limite, moins un président a d'autorité, plus il a besoin de pouvoirs.

~François Mitterrand



Je suis épouvanté de la difficulté à faire dériver l'autorité d'autre chose que de Dieu.

~Antoine de Saint-Exupéry



C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir a tendance à en abuser.

Tout homme va jusqu'à ce qu'il trouve des limites.

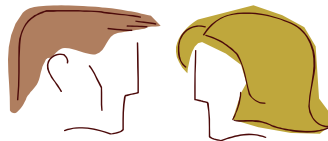
Qui le nierait! La vertu même a besoin de limites.

~Montesquieu



L'autorité, c'est moins la qualité d'un homme qu'une relation entre deux êtres.

~Maurice Barrès



La compétence sans autorité est aussi impuissante que l'autorité sans compétence.

~Gustave Le Bon



Annexe 2.26
Sources du pouvoir

Pour cet exercice, pense au pouvoir comme étant la capacité d'avoir une influence ou un effet sur le monde. À chaque niveau, pense à la source du pouvoir – d'où vient le pouvoir? Réfléchis à des exemples de personnes, de groupes et de pays puissants; trouve des exemples d'usage positif et négatif du pouvoir à chaque niveau. Pense à des moyens d'empêcher ou de faire cesser les abus de pouvoir.

	Personnes	Groupes	Nations
Sources de pouvoir			
Exemples			
Exemples d'usage positif du pouvoir			
Exemples d'usage négatif du pouvoir			
Moyens d'empêcher les abus de pouvoir			
<p><i>Le pouvoir est-il réparti également dans le monde? Discute de ce point avec ton groupe.</i></p>			

Annexe 2.26


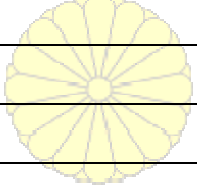

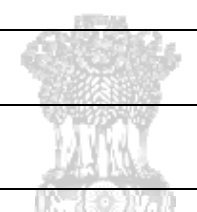
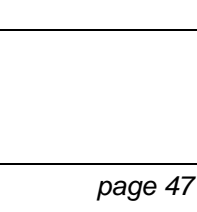
Sources du pouvoir – Corrigé

	Personnes	Groupes	Nations
Sources de pouvoir	force physique grandeur intelligence beauté, apparence physique personnalité popularité talents richesse caractère	taille, nombre de membres appui du public appui des autorités reconnues appuis juridiques (loi) force physique, talents particuliers (p. ex., équipes sportives) connaissances organisation publicité ressources (finances et autres) accès aux médias, couverture médiatique	population localisation superficie ressources naturelles sources d'énergie technologie forces militaires armes influence historique richesse économique lois et institutions développement industriel organisation sociale gouvernement stable alliances et traités leaders
Exemples	amis leaders jeunesse vedettes de musique, de films, de mode enseignants, mentors, modèles de rôles, aînés	conseils étudiants groupes jeunesse gangs, bandes partis politiques équipes sportives groupes communautaires	États-Unis : richesse, force militaire Japon : technologie, productivité Royaume-Uni : influence historique
Exemples d'usage positif du pouvoir	coopération collaboration et partage de tâches entraide accueil de nouvelles personnes compétences de leadership discussion équitable (partage de la prise de parole) questionnement habiletés de prise de décisions	reportages médiatiques fiables et justes projets d'action sociale campagne d'écriture de lettres aux leaders colloques communautaires manifestations pacifiques, marches	négociation entre nations désarmement alliance ou traités de paix programmes d'aide à l'étranger projets d'échanges culturels, scolaires, universitaires
Exemples d'usage négatif du pouvoir	exclusion intimidation arguments rumeurs attaques personnelles bagarres taxage	préjugés ouverts ou cachés exclusion systématique menaces dominance attaques circuler message de haine ou de racisme	guerres invasions menaces accumulation d'armes propagande
Moyens d'empêcher les abus de pouvoir	énoncer clairement son opinion prendre position contre le traitement injuste communiquer proposer des moyens de résoudre les conflits	refus de participer refus d'observer prendre la parole voter pour le changement leadership positif rapporter l'abus aux autorités résolution pacifique de conflits chercher un arbitre ou médiateur	traités manifestations non violentes Nations Unies Organismes internationaux d'aide et de développement politique de désarmement offres de secours ou d'abri aux réfugiés
<i>Le pouvoir est-il réparti également dans le monde? Discute de ce point avec ton groupe.</i>			

Annexe 2.27

Des leaders mondiaux

Utilisez Internet pour trouver le nom des leaders mondiaux politiques suivants. Ajouter ensuite les détails de deux autres leaders nommés dans l'actualité mondiale. Retenez les adresses de tous les sites Web consultés ainsi que les mots-clés utilisés pour lancer votre recherche. Créer un dossier électronique pour enregistrer les photos des leaders trouvés ainsi que des articles d'actualité. Soyez prêts à situer tous les pays mentionnés sur la carte du monde.

Poste et pays	Nom du leader
Premier ministre du Canada	
Président des États-Unis	
Président du Mexique	
Secrétaire général des Nations Unies	
Premier ministre de la Grande Bretagne	
Monarque de l'Angleterre	
Président de la France	
Premier ministre du Japon	
Chancelier d'Allemagne	
Président de la Commission européenne	
Président d'Israël	
Président de la République populaire de Chine	
Président de la Fédération russe	
Président de l'Inde	
Président du Pakistan	
Un leader d'un autre pays du Moyen-Orient ou du nord de l'Afrique (nommez le pays et le poste)	
Un leader d'un pays de l'Afrique subsaharienne (nommez le pays et le poste)	
Un leader d'un pays d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud (nommez le pays et le poste)	

Annexe 2.28

Qu'est-ce que la mondialisation?

Le terme *mondialisation* décrit les mouvements de produits, de services, de technologies et d'autres ressources partout dans le monde, à travers des frontières des nations. Ces mouvements internationaux existent depuis longtemps, mais leur rythme s'est accéléré avec les nouvelles technologies, surtout en communications.

Tout au long de l'histoire, il y a eu des périodes de commerce international, des mouvements de personnes et de biens d'un pays à l'autre et des échanges culturels entre les pays. (Pense, par exemple, à la période de colonisation par les Européens, quand l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Hollande et le Portugal contrôlaient le commerce, le transport et les territoires dans la plupart des continents.) Mais de nos jours, la mondialisation comporte certaines caractéristiques nouvelles :

- *libre-échange* : certains pays ont conclu des ententes pour réduire les taxes ou les restrictions sur le commerce entre eux, et pour faciliter les mouvements de produits, de services et d'argent dans une plus grande région;
- *marché libre* : les gouvernements contrôlent de moins en moins le commerce international dans un marché mondial;
- *blocs de commerce international* : pour vendre plus de marchandises et acheter des produits à rabais, des pays concluent des ententes commerciales avec d'autres pays pour la vente et l'achat en grands blocs ou groupes (p. ex., ALÉNA, Union européenne);
- *multinationales ou transnationales* : des grandes compagnies, souvent contrôlées par des citoyens des pays les plus développés, qui ont des opérations dans de nombreux pays. Ces compagnies peuvent profiter des ressources des pays pauvres, ainsi que des salaires plus bas et des conditions de travail inférieures qui existent dans les pays moins développés.
- *une plus grande influence culturelle internationale* grâce aux technologies de communication de masse (télévision, films, vidéos, radio, Internet);
- *accroissement du commerce et du tourisme internationaux*;
- *plus de partage d'information* au-delà des frontières des pays au moyen d'Internet, du téléphone et des ventes de livres;
- *plus d'immigration*, y compris l'immigration illégale, grâce au réseau de transport mondial;
- *plus d'effort pour contrôler les échanges internationaux* (par exemple, les lois sur le droit d'auteur).



Annexe 2.28

Qu'est-ce que la mondialisation? (suite)

LES ARGUMENTS **POUR** LA MONDIALISATION :

- la mondialisation aide les pays en développement à améliorer leur économie en créant plus d'emplois et en permettant l'industrialisation;
- elle favorise le partage des nouvelles technologies (communications, traitements médicaux, méthodes agricoles) et des connaissances (éducation, livres, gouvernement démocratique) dans plus de pays du monde;
- elle permet à des gens de toutes les régions du monde d'avoir accès à une plus grande diversité de marchandises et de services à des prix raisonnables;
- des organisations internationales comme la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) essaient de contrôler l'économie internationale afin de permettre une meilleure qualité de vie chez tous les pays du monde, et de réduire la pauvreté des pays en développement;
- les communications mondiales favorisent une meilleure compréhension entre les différentes cultures.



LES ARGUMENTS **CONTRE** LA MONDIALISATION :

- Qui a le pouvoir de contrôler les grandes compagnies multinationales? Ces multinationales existent pour générer des profits pour leurs propriétaires, et non pour améliorer la qualité de vie.
- Qu'arrivera-t-il aux cultures minoritaires dans le monde? Sont-elles condamnées à disparaître? Les communications de masse sont surtout influencées par les cultures des pays les plus riches, qui possèdent des technologies les plus avancées.
- Comment peut-on s'assurer que les pays les moins puissants obtiennent un juste prix pour leurs services (p. ex., le salaire des travailleurs) et leurs produits?
- Comment peut-on s'assurer que les sociétés multinationales respectent l'environnement quand elles mènent leurs activités dans les pays en développement?



Annexe 2.29

Des organisations internationales

Voici des liens à des sites Web à visiter dans le but de choisir un organisme non gouvernemental à étudier. La liste suivante n'est pas complète, mais inclut des associations fiables et bien établies qui travaillent en faveur du développement humain, de la coopération internationale et de l'amélioration de la qualité de vie à l'échelle mondiale.

Amnistie internationale, section Canada
francophone

<http://www.amnistie.ca/>

Conseil canadien pour la coopération
internationale (CCIC)

<http://www.ccic.ca/>

Oxfam international (français)

<http://www.oxfam.org/fr/>

Oxfam Canada (Québec)

<http://www.oxfam.qc.ca/>

Save the Children Canada (français)

<http://www.savethechildren.ca/french/index.html>

L'Initiative de la Charte de la Terre
(Earth Charter Initiative)

<http://www.earthcharter.org/>

Greenpeace International (Canada)

<http://www.greenpeace.org/canada/>

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

<http://www.unhcr.fr/>

UNESCO

www.UNESCO.org

UNICEF

<http://www.unicef.ca>

Médecins sans frontières Canada

<http://www.msf.ca/>

Développement et paix

<http://www.devp.org/devpme/main-fr.html>

Vision mondiale Canada

www.visionmondiale.ca/

Croix Rouge canadienne

www.croixrouge.ca/

Comité international de la Croix-Rouge

<http://www.icrc.org/fre>

Human Rights Watch (français)

<http://www.hrw.org/french/>

Enfants entraide, Free the Children

<http://www.enfantsentraide.org/index.php>

Équiterre

<http://www.equiterre.qc.ca/index.php>

CUSO, Canadian University Students
Overseas, site français

http://www.cuso.org/home/index_f.php

Un seul monde

<http://www.unseulmonde.ca/>

Care Canada

<http://care.ca/>

Abolissons la pauvreté :

<http://www.abolissonslapauvrete.ca/f/home.php>



Croix-Rouge canadienne



Annexe 2.29

Cadre de prise de notes sur une organisation internationale (suite)

<i>Nom de l'organisation internationale</i>	<i>Site Web consulté</i>
<i>Mission ou but de l'organisation (en tes propres mots)</i>	<i>Cette organisation reçoit des fonds d'où?</i>
<i>Décris un projet actuel de cette organisation. (Inclus des photos dans un dossier séparé.)</i>	<i>Nomme deux autres projets appuyés par cette organisation.</i>
<i>Écris deux faits intéressants que tu as découverts dans ce site Web.</i>	<i>Décris deux actions que tu peux prendre pour appuyer la mission de cette organisation.</i>
<i>Une citation venant d'une personne qui a travaillé dans cette organisation.</i>	
<i>Explique pourquoi cette organisation est importante, et pourquoi tu l'as choisie.</i>	

Annexe 2.30

Des personnes reconnues pour leurs actions humanitaires

Les personnes suivantes sont reconnues dans le monde pour leurs contributions à l'amélioration de la qualité de vie. Pouvez-vous en trouver d'autres?

Récipiendaires du Prix Nobel de la paix :

- Albert Schweitzer (1952)
- Lester Bowles Pearson (1957) (à la droite)
- Dag Hammarskjold (1961)
- Martin Luther King Jr. (1964)
- Eisaku Sato (1974)
- Andrei Sakharov (1975)
- Mohamed Anwar al-Sadat, Président de la République arabe d'Égypte et Menachem Begin, Premier ministre d'Israël (1978)
- Mère Teresa (1979)
- Elie Wiesel (1982)
- Lech Walesa (1983)
- Archevêque Desmond Mpilo Tutu (1984)
- Dalai Lama XIV du Tibet, Tenzin Gyatso (1989)
- Aung San Suu Kyi (1991)
- Nelson Mandela (1993) (à la droite)
- Joseph Rotblat (1995)
- Jody Williams, Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (1997)
- Kofi Annan, Nations Unies (2001)
- Jimmy Carter (2002)



Mandela



Pour plus d'information, visitez le site suivant :

Prix Nobel de la Paix : <http://www.nobel-paix.ch/accueil.html>

Autres personnages humanitaires internationaux :

- Mahatma Gandhi, pacifiste qui a travaillé pour l'indépendance de l'Inde
<http://www.gandhiserve.org/>
- Alfred Nobel, créateur des prix Nobel
<http://www.nobel-paix.ch/bio/nobel.htm>
- Graça Machel, spécialiste des Nations Unies sur les effets des conflits armés sur les enfants : <http://www.unicef.org/graca/>

Des Canadiennes et Canadiens reconnus pour leurs actions humanitaires :

- Stephen Lewis
- Lloyd Axworthy
- Jean Vanier
- Norman Bethune
- Lucille Teasdale-Corti
- Louise Arbour

Annexe 2.31

Un continuum de points de vue

Exprimer son opinion sur un sujet en la situant sur un continuum est une méthode efficace de stimuler le partage d'idées, de croyances et de valeurs dans un groupe hétérogène. Sur une ligne s'échelonnant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord », demandez aux élèves de déterminer à quel point ils se sentent à l'aise par rapport à un sujet donné. Les élèves peuvent ainsi analyser leurs propres opinions ou préjugés, découvrir les points de vue des autres et modifier leur façon de voir les choses.

Cette activité permet aux élèves de découvrir que de nombreuses questions sociales présentent une gamme de perspectives, et n'ont pas une seule réponse correcte. La méthode proposée encourage les élèves à clarifier leurs croyances, à justifier leur prise de position et à écouter activement les opinions des autres. Elle constitue une approche pratique pour aborder des sujets qui ne se prêtent pas facilement à une prise de position définitive ou à un argument pour ou contre.

La démarche qui suit propose une activité en continuum pour l'analyse d'une question portant sur le conflit et la coopération. Cette méthode peut être adaptée à différents sujets pendant le cours.

Encouragez les élèves à faire preuve de spontanéité et de franchise tout au long de l'activité, sans discuter du sujet avec les pairs tant qu'ils n'auront pas déterminé leur propre position sur le continuum. Précisez que durant cette activité, il n'y pas de prise de position « bonne » ou « mauvaise » en indiquant que tous les points de vue sont aussi valables l'un que l'autre.

Méthode proposée

1. Choisissez et présentez une question qui provoque une multitude d'approches possibles, par exemple :

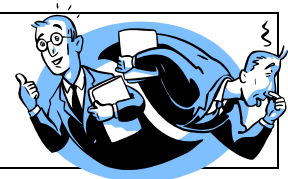
Est-ce que le monde est plutôt une place de conflits et de désaccord, ou une place de coopération et d'entraide?



Encouragez les élèves à prendre quelques secondes pour songer aux idées qui leur viennent spontanément à l'esprit, en faisant appel à leurs connaissances et aux images circulées dans les médias.

2. Dégagez un espace de sorte que les élèves puissent circuler et se déplacer sur une ligne ou un continuum représentant des gradations d'opinion. Utilisez du ruban pour marquer au sol le point central du continuum. À chaque extrémité du continuum, affichez un enseigne indiquant un énoncé descriptif de la position. À une extrémité du continuum, vous pourriez indiquer par exemple :

Notre monde est complètement dominé par la compétition et le conflit. En général, les personnes ne se comprennent pas.

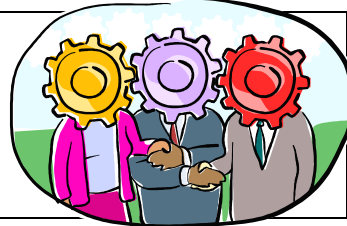


Annexe 2.31

Un continuum de points de vue (suite)

À l'autre extrémité du continuum, placez un repère indiquant un point de vue tout à fait opposé au sujet en question, par exemple :

***Le monde est plein de coopération et d'entraide.
La plupart des gens sont en mesure de résoudre
leurs problèmes d'une manière pacifique.***



3. Quand les élèves auront réfléchi sur la position qu'ils ont adoptée, demandez-leur de prendre place à un point où ils se sentent à l'aise sur le continuum, selon qu'ils ne sont pas du tout d'accord ou, à l'opposé, tout à fait d'accord avec l'énoncé. (Il pourrait être utile de demander aux élèves de tracer sur un papier graphique l'endroit où ils pensent se situer entre les deux extrémités du continuum avant de se déplacer vers ce point de la ligne). Une fois qu'ils auront tous pris place sur la ligne, demandez-leur de penser à la raison motivant leur position.
4. Demandez aux élèves d'aller rejoindre une personne qui se trouve tout à fait à leur opposé sur le continuum et de faire équipe avec cette personne pour échanger les idées. L'échange d'idées devrait se dérouler ainsi : un premier équipier explique son point de vue sans être interrompu (de 1 à 2 minutes); le second équipier présente ensuite son point de vue et ses raisons, sans être interrompu (de 1 à 2 minutes également). Mentionnez-leur de nouveau que cet échange ne vise *pas* à convaincre l'autre personne de changer d'opinion; le but est simplement d'expliquer son point de vue et de comprendre celui de l'autre.
5. Récapitulez avec le groupe complet. Invitez les élèves à partager ce qu'ils ont appris sur leur point de vue et celui de leur équipier et à constater à quel endroit sur le continuum se retrouvait la majorité d'entre eux. Encouragez les élèves à tenir compte des différentes raisons expliquant les divergences d'opinion dans la classe (par exemple, les antécédents culturels, l'accès aux médias, l'expérience personnelle, les voyages, etc.).
6. Les élèves pourront rédiger un billet de sortie ou une courte réflexion sur l'exercice. Vous pourrez revenir à cet exercice à la fin du bloc ou rassembler les élèves afin de discuter si leurs croyances de départ sont toujours les mêmes.

Annexe 2.32

Informations générales sur les Nations Unies

A. La mission des Nations Unies

Après avoir subi deux guerres mondiales en l'espace d'une génération et avoir vu la menace posée par des armes nucléaires capables de détruire toutes les populations du globe, un grand nombre de pays ont décidé que le seul moyen de commencer à résoudre leurs conflits était de se regrouper et de se concentrer sur le dialogue, la coopération et l'organisation internationale pour s'entendre entre eux.



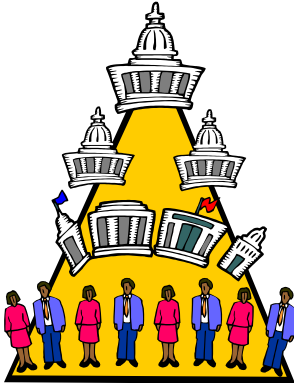
- Le 4 juin 1945, les représentants de cinquante et un pays se sont réunis à San Francisco, aux États-Unis, pour signer la *Charte des Nations Unies*. Cette Charte comporte un ensemble de règles convenues par tous les membres de l'ONU en vue d'assurer la coopération et la communication entre les pays. La Charte incite les pays à travailler ensemble pour éviter la guerre. Elle est entrée en vigueur le 24 octobre 1945, journée qui est maintenant célébrée partout dans le monde comme la Journée des Nations Unies.
- L'ONU compte maintenant 191 États membres, presque tous les pays du monde, depuis l'adhésion de la Suisse et du Timor-Oriental en 2002.
- L'Assemblée générale des Nations Unies réunit ses membres à New York, où se trouve le siège de l'ONU. Les débats se déroulent en six langues officielles : anglais, français, espagnol, arabe, chinois et russe. Tous les pays membres se rencontrent à l'ONU lors de l'Assemblée générale pour discuter et décider de toute question d'intérêt international. Selon l'une des règles de la Charte de l'ONU, tous les pays sont des partenaires égaux, donc chacun dispose d'une voix à l'Assemblée, et les décisions sont prises à la majorité des voix.



Annexe 2.32

Informations générales sur les Nations Unies (suite)

B. La structure de l'Organisation des Nations Unies



- **L'Assemblée générale** est l'organisme principal de l'ONU, et tous les États membres envoient des représentants ou ambassadeurs à ses réunions. Comme l'ONU joue bien des rôles différents, elle comprend plusieurs autres branches, chacune avec ses tâches.
- Le **Conseil de sécurité** a la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationale et peut envoyer des forces des Nations Unies en cas de guerre. Le Conseil de sécurité compte 15 membres, dont cinq sont permanents (États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni et Chine). Pour que le Conseil de sécurité puisse adopter une résolution, il doit y avoir une majorité des voix, mais si l'un des cinq membres permanents vote contre la résolution, celle-ci est rejetée. C'est ce qu'on appelle le « droit de veto ».
- La **Cour internationale de justice (CIJ)** résout des conflits entre les pays membres. La Cour siège à La Haye (Pays-Bas), et compte quinze juges, de quinze pays différents.
- Le **Conseil économique et social (ECOSOC)** se préoccupe des problèmes de qualité de vie des sociétés tels que la pauvreté, la drogue, le crime, l'environnement, le commerce, la faim, etc.). Le Conseil étudie les problèmes et cherche des solutions à recommander afin de les résoudre. Il compte 54 membres et beaucoup d'agences spécialisées qui aident à gérer tout ce travail, par exemple les suivants :
 - Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
 - Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
 - Organisation mondiale de la santé (OMS)
 - Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
 - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
 - Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
 - Organisation mondiale du commerce (OMC)
 - Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat)
- Le **Secrétariat** est la partie la plus visible des Nations Unies qui s'occupe des tâches quotidiennes de l'Organisation, qu'il protège et représente partout dans le monde. Le Secrétariat se compose de près de 10 000 représentants dans 170 pays différents. À la tête du Secrétariat, et de l'ONU en général, se trouve le Secrétaire-général.

Le rôle du Canada à l'ONU : Le Canada a joué un rôle important dans presque toutes les parties des Nations Unies depuis sa création. Des Canadiens ont participé à la rédaction de la *Charte des Nations Unies* et de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Un ancien premier ministre, Lester B. Pearson, a gagné le prix Nobel de la paix pour avoir travaillé à la formation du premier contingent des Nations Unies pour le maintien de la paix en Égypte dans les années 1950.

Pour plus d'information, visitez le site Web de l'Association canadienne des Nations Unies, fiches d'information : <http://www.unac.org/fr/index.asp>

Annexe 2.33

Le Préambule de la Charte des Nations Unies

26 juin 1945

Le Préambule de la Charte des Nations Unies exprime les idéaux et les buts communs de tous les peuples dont les gouvernements se sont réunis pour former l'Organisation des Nations Unies.

Voici le texte officiel du préambule.



NOUS, PEUPLES DES NATIONS UNIES, RÉSOLUS

à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,

à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,

à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,

à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

ET À CES FINS

à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,

à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,

à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,

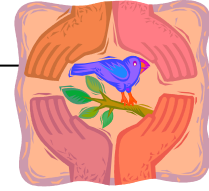
à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

AVONS DÉCIDÉ D'ASSOCIER NOS EFFORTS POUR RÉALISER CES DESSEINS,

En conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies.

Annexe 2.34

Jeux de rôle sur les Nations Unies



Situation 1 : Casques bleus de l'ONU

Situation :

Le pays A et le pays B se querellent pour avoir la suprématie sur la région chevauchant la frontière entre les deux pays. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution autorisant les forces internationales de maintien de la paix à entrer dans la zone en litige pour tenter de faire cesser les combats.

Choisissez des noms pour les deux pays. Déterminez les rôles de chaque membre du groupe : citoyen du pays A, citoyen du pays B ou casque bleu. Préparez un jeu de rôle montrant les opérations de maintien de la paix, à présenter au reste de la classe.

Questions sur la mission :

- Quel est le principal rôle des casques bleus et comment peuvent-ils l'accomplir?
- Quelles sont les difficultés auxquelles les casques bleus sont confrontés dans cette situation?



Situation 2 : Cour internationale de justice

Situation :

Le pays A et le pays B sont des pays côtiers voisins. Pendant des années, ils se sont affrontés au sujet des quantités de poisson que leurs habitants peuvent capturer dans la zone commune de pêche au large de la côte.

Ils soumettent le différend à la Cour internationale de justice des Nations Unies, espérant que les juges pourront trouver une solution équitable à leur différend.

Choisissez les rôles de chaque membre de votre groupe : ambassadeurs du pays A, ambassadeurs du pays B et au moins trois juges. Préparez un jeu de rôles montrant comment résoudre le conflit, à jouer devant le reste de la classe.

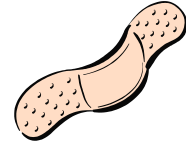
Questions sur la mission :

- Quel est le principal rôle des juges de la Cour internationale et comment peuvent-ils l'accomplir?
- Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les juges dans ce type de situation?

Annexe 2.34

Jeux de rôle sur les Nations Unies (suite)

Situation 3 : Organisation mondiale de la santé (OMS)



Situation :

Un terrible séisme s'est produit dans le pays de _____. Il y a beaucoup de blessés, et les maladies se propagent rapidement à la suite du tremblement de terre.

Dès le lendemain du séisme, l'**Organisation mondiale de la santé (OMS)** envoie sur place une équipe d'intervention d'urgence formée de médecins et d'infirmiers et infirmières pour soigner les blessés et freiner la progression des maladies.

Choisissez les rôles de chaque membre de votre groupe : citoyens du pays ____, blessés et malades, organisateurs de l'OMS, médecins et infirmiers et infirmières. Préparez un jeu de rôles pour illustrer la situation, à présenter aux autres élèves.

Questions sur la mission :

- Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les représentants de l'OMS et les médecins et infirmiers/infirmières?
- Quels sont les besoins immédiats des gens du pays de ____?

Situation 4 : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Situation :

Le pays de ____ est très pauvre et bien des gens n'ont pas suffisamment de nourriture et d'eau. Actuellement, la famine est pire que jamais parce qu'il n'a pas plu depuis trois mois.

L'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** et le **Fonds international de développement agricole (FIDA)** viennent de dépêcher des travailleurs, des représentants et des agriculteurs pour aider les citoyens de ____ pour améliorer leurs compétences et connaissances afin de produire plus d'aliments.

Choisissez les rôles de chaque membre de votre groupe : agriculteurs du pays ____, enfants et adultes souffrant de malnutrition, et représentants et travailleurs dépêchés par l'ONU.

Préparez un jeu de rôles illustrant la situation, à présenter au reste de la classe.

Questions sur la mission :

- Quels sont les besoins les plus urgents des habitants du ____?
- Quel est le principal rôle des représentants de la FAO?
- Quelles sont les difficultés auxquelles chaque groupe doit faire face?



Annexe 2.34

Jeux de rôle sur les Nations Unies (suite)

Situation 5 : Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat)

Situation :

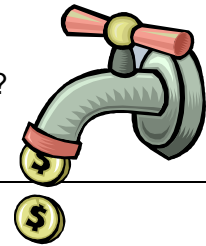
Le pays de ____ est très pauvre. Dans la capitale, _____, pour beaucoup de gens, il n'y a pas de logement convenable, ni d'accès à l'eau potable, ni de réseau d'égout.

Le **Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat)** vient d'envoyer une équipe d'ingénieurs et de travailleurs à la capitale pour aider à construire des logements et fournir des systèmes de plomberie.

Choisissez les rôles de chaque membre de votre groupe : citoyens de ____, ingénieurs et travailleurs de l'ONU. Préparez un jeu de rôles illustrant la situation, à présenter au reste de la classe.

Questions sur la mission :

- Quelles sont les tâches les plus importantes des représentants de l'ONU?
- De quoi ont-ils besoin pour mener à bien leurs tâches?



Adapté de ressources pédagogiques disponibles sur le site Web de l'Association canadienne des Nations Unies :

<http://www.unac.org/learn/francais/francais.htm>

Annexe 2.35

Le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la décennie 2001-2010 la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. L'UNESCO, un organisme de l'ONU, est désigné chef de file de cette décennie.

Le *Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence* a été rédigé par un groupe de récipiendaires du prix Nobel de la paix. Le Manifeste traduit les résolutions des Nations Unies dans un langage simple afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Le Manifeste 2000 n'est ni un appel ni une pétition adressée aux autorités. Il est surtout une prise de responsabilité qui commence avec chaque individu.



Manifeste 2000 de l'UNESCO

1. Respecter toutes les vies.

Respecter la vie et la dignité de chaque être humain sans discrimination ni préjugé.

2. Rejeter la violence.

Pratiquer la non-violence active, en rejetant la violence sous toutes ses formes : physique, sexuelle, psychologique, économique et sociale, en particulier envers les plus démunis et les plus vulnérables tels les enfants et les adolescents.

3. Libérer ma générosité.

Partager mon temps et mes ressources matérielles en cultivant la générosité, afin de mettre fin à l'exclusion, à l'injustice et à l'oppression politique et économique.

4. Écouter pour se comprendre.

Défendre la liberté d'expression et la diversité culturelle en privilégiant toujours l'écoute et le dialogue sans céder au fanatisme, à la médisance et au rejet d'autrui.

5. Préserver la planète.

Promouvoir une consommation responsable et un mode de développement qui tiennent compte de l'importance de toutes les formes de vie et préservent l'équilibre des ressources naturelles de la planète.

6. Réinventer la solidarité.

Contribuer au développement de ma communauté, avec la pleine participation des femmes et dans le respect des principes démocratiques, afin de créer, ensemble, de nouvelles formes de solidarité.

UNESCO, Manifeste 2000, version française :

http://www3.unesco.org/iycp/uk/uk_sum_manifesto2000.htm